Le Messager LÉGALES

En application de l'arrêté du 19 novembre 2025 (NOR : MICE2526975A) modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif aux caractères (applicable aux annonces non forfaitisées) est fixé à 0.189 euros HT pour l'année 2026. Le tarif d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise.

Vente aux enchères publiques, **le Vendredi 27 février 2026 à 15 H 00**
Au Tribunal de Judiciaire de THONON-LES-BAINS, salle n° 1,
10 rue de l'Hôtel Dieu, 74200 THONON-LES-BAINS – **EN UN LOT**
à **BONNES (74380) - 345 rue de Haute Bonne**
PARCELLES de TERRE avec une BÂTISSE
en cours de réhabilitation totale destinée à être divisée en 2 lots B de 141,40 m² (hors 108,19 m² non pris en compte)
& C de 125,17 m² (hors 85,07 m² non pris en compte) pour constituer 2 villas mitoyennes avec jardins attenant et **sa DÉPENDANCE en cours de réhabilitation totale** destinée à devenir le **futur lot A de 122,78 m²** (hors 34,53 m² non pris en compte) comprenant une villa d'habitation avec jardin attenant.
Elles n'ont pas été divisées et les trois futurs lots – A/B/C- n'ont pas été divisés.
Sur un terrain de 27 ares 49 centiares – **LIBRES**
MISE A PRIX : 600.000 Euros
Caution bancaire ou chèque de banque de 60.000 euros
Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser au Greffe du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS, 10 rue de l'Hôtel Dieu, 74200 THONON-LES-BAINS,
où il a été déposé sous la Référence Greffe 25/00058,
à **la SELAS AGIS**, représentée par **Maître Corine BIGRE**,
Avocat à THONON-LES-BAINS (74200),
3 rue de l'Hôtel Dieu, à **Maître Laure HOFFMANN**, Avocat associé, membre de la SELARL CAYOL TREMBLAY AVOCATS,
à PARIS (75008), 4 rue de Castellane.
Tél. : **01 53 64 52 15** - E-mail : **lhoffmann@cca-avocats.com**
Sites : **www.cca-avocats.com – avoventes.fr**
VISITE sur place le Mardi 17 février 2026 de 15 H 00 à 16 H 00

ANNONCES ADMINISTRATIVES

AVIS ADMINISTRATIFS

PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-SAVOIE
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS

LA PRÉFÈTE DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNIQUE

Par arrêté n° DDT-2025-1518 en date du 17 décembre 2025, pris en application des articles R.212-1 et suivants et R.213-1 et suivants du Code de l'urbanisme, la Zone d'Aménagement Différé dite « ZAD des cœurs de village » à Mont Saxonnex est modifiée.
Cet arrêté peut être consulté à la mairie de Mont Saxonnex, à la préfecture de la Haute-Savoie - bureau des affaires foncières et de l'urbanisme et à la direction départementale des territoires - service aménagement, risques.

La préfète

ENQUÊTES PUBLIQUES

ANNEMASSE
à vivre ensemble

Enquête publique

Par arrêté n° ADCV/URB/2025.00784 du 5 décembre 2025, Monsieur le Maire d'Annemasse a ordonné qu'il soit procédé à une enquête publique pour l'établissement des servitudes d'ancrage pour la ligne aérienne de contact (LAC) et l'éclairage public sur le territoire de la commune d'ANNEMASSE dans le cadre de l'extension de la ligne de tramway « Rue du Parc - Avenue de Verdun » (phase 2).
L'enquête publique se déroulera du **vendredi 16 janvier 2026 à 9h00 au vendredi 30 janvier 2026 inclus** à 17h00 en Mairie d'Annemasse.
Est désignée en qualité de Commissaire-Enquêteur, Madame Emilie ROBERT, ingénieure territoriale. Elle se tiendra à la disposition des personnes intéressées le vendredi 16 janvier 2026 de 9h00 à 12h00 et le vendredi 30 janvier 2026 de 14h00 à 17h00 à la mairie d'Annemasse, au sein de la Direction Urbanisme-Foncier.
Durant la période fixée ci-dessus, le public pourra consulter le dossier d'enquête en mairie d'ANNEMASSE les lundis et jeudis de 13h30 à 17h00 et les mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Le dossier sera également consultable et téléchargeable sur le site internet de la Ville « **www.annemasse.fr** ». Le public pourra consigner ses observations sur le registre commis à cet effet ou les adresser directement, par écrit, au commissaire-enquêteur en mairie d'ANNEMASSE, siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse « **enquetes@annemasse.fr** ».
Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête transmis au maire dans les trente (30) jours suivant la clôture de l'enquête publique seront tenus à la disposition du public en mairie d'Annemasse et sur le site internet de la Ville d'Annemasse, durant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Avis d'enquête publique commune de MIEUSSY

Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

L'enquête se déroulera du lundi 19 janvier 2026 à 9 heures au mercredi 18 février 2026 à 12 heures

Par arrêté n°2025-107, le maire de MIEUSSY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique concernant la modification n°2 du PLU.
A cet effet, par décision n° E25000278/38 du 26/11/2025 de monsieur le Président du tribunal administratif de GRENOBLE, monsieur Jean-François MARTIN a été désigné commissaire enquêteur et M. Joel BARADON a été désigné commissaire enquêteur suppléant.
L'enquête se déroulera pendant 31 jours consécutifs, du lundi 19 janvier 2026 à 09h jusqu'au mercredi 18 février 2026 à 12h.
Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de MIEUSSY aux jours et heures suivants :
- Le lundi 19 janvier de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 30 janvier de 14h00 à 17h00
- Le mercredi 18 février de 9h00 à 12h00
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier soit en mairie soit sur le site internet de la commune « mieussy.fr » et consigner ses remarques sur le registre d'enquête déposé à cet effet aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie.
Les observations pourront également être adressées par courrier postal en mairie de MIEUSSY à l'attention du commissaire enquêteur ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique@mairie-mieussy.com
A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions pourront être consultés en mairie aux jours et heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la commune.
Le projet de modification n°2 du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, fera l'objet d'une approbation par le conseil municipal.

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

CRÉATIONS/ CONSTITUTIONS

PGB Avocats Associés

POLLIEN GIRAUD BIRMELÉ
10 Ter Rue de l'Europe - Le Vertilis
74200 THONON-LES-BAINS

SL SOUDURE

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société « SL SOUDURE »,
DENOMINATION : « SL SOUDURE »
FORME : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
APPORTS : 1.000,00 € en numéraire
CAPITAL : 1.000,00 €
SIEGE : 74430 LA BAUME,
131 Chemin du Billiat
OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger :
- L'activité de soudure en atelier, en ce compris la soudure décorative, de chaudronnerie, de forge, de taillanderie;
- La fabrication d'éléments de ferronnerie et/ou de tuyauterie et/ou de métallerie ;
- La. création et la fabrication de mobilier.
GERANCE : **Monsieur Sylvain LANCRENON**,
Demeurant à 74430 LA BAUME,
131 Chemin du Billiat.
DUREE : 75 années
R.C.S. : THONON-LES-BAINS, Haute-Savoie.

Pour avis.
La Gérance

ROLLUX & CHAMPLIAUD DAUPHIN
Avocats Associés

95 Rue Molière 69003 LYON
« L'Etoile » - 9A, avenue du Général de Gaulle 74200 THONON LES BAINS

ArtAlign

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à LA ROCHE SUR FORON (74) il a été constitué une Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée de Chirurgien Dentiste, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :
SELARL ArtAlign
Siège social : 180 avenue de la Gare – 74800 LA ROCHE SUR FORON
Objet social : l'exercice de la profession de Chirurgien Dentiste
Durée de la Société : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au RCS de ANNECY
Capital social : 240 000 €
Gérance : Estelle BAILLET, demeurant 526 route de Lasnelaz – 74930 PERS-JUSSY

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 13/01/2026, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : RB HOME RENOV'
Sigle : RB
Forme : SASU
Capital social : 1 000 €
Siège social : 6 RUE DENISE VERNAY, 74100 AMBILLY
Objet social : Travaux de peinture et de rénovation intérieure, pose de revêtements de sols et murs (carrelage inclus), réalisation de travaux de petite maçonnerie, petits travaux de plomberie et d'électricité, montage de meubles, travaux de bricolage, nettoyage de fin de chantier et activités de multiservices du bâtiment.
Président : M. Ramzi BOUSLIMI demeurant 6 RUE DENISE VERNAY, 74100 AMBILLY
Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.
Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de THONON-LES-BAINS

Anderlaine

PEAK AND PEDALS
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 197 route de Théozia
74500 FETERNES
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FETERNES du 07 janvier 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : PEAK AND PEDALS
Siège social : 197 route de Théozia, 74500 FETERNES
Objet social : La réparation, l'entretien et la préparation de cycles, qu'ils soient musculaires ou à assistance électrique ; La vente de cycles musculaires ou à assistance électrique, neufs et/ou d'occasion, ainsi que la vente de pièces détachées, accessoires et équipements liés à la pratique du vélo ; La réalisation de services d'entretien et d'assistance en compétition ; Le commerce en ligne d'articles, pièces, accessoires et équipements relatifs à la pratique du vélo ; L'exploitation d'un atelier de réparation et de préparation de cycles, notamment spécialisés pour enfants et adolescents, incluant la maintenance des suspensions, ainsi que la remise en état et la revente de vélos reconditionnés ;
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Anthony LOEW, demeurant 76 chemin de la Courtarin 74500 FETERNES, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de THONON-LES-BAINS.
Pour avis
La Gérance

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

NOMINATION - TRANSFERT - MODIFICATION - MOUVEMENT

Ingrid JOULAUD
AVOCAT

3, Allée Luchino Visconti
74100 ANNEMASSE

ACTIF LIVRAISONS – STOCK ET LOGISTIQUE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 48.000 EUROS
SIEGE SOCIAL :
76, ROUTE DES CREUSES
74960 CRAN GEVRIER
407 575 810 RCS ANNECY

Aux termes de délibérations de l'associé unique en date du 07.10.2025, l'objet social de la Société a été étendu à « l'activité de transport public routier de marchandises et/ou location de véhicules avec chauffeur au moyen de véhicules n'excédant pas 3.5 tonnes de PMA ».
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Annecy.

Pour avis, La Gérance,
et pour insertion, Me Ingrid JOULAUD

ROLLUX & CHAMPLIAUD DAUPHIN
Avocats Associés

95 Rue Molière 69003 LYON
« L'Etoile » - 9A, avenue du Général de Gaulle 74200 THONON LES BAINS

CENTRE MEDICAL DE SOINS IMMEDIATS 74 ANNECY SEYNOD

SISA à capital variable
164 Avenue d'Aix les Bains
74000 ANNECY
948 226 659 RCS ANNECY

AVIS DE MODIFICATION

Par décisions du 19/12/2025, Paulin BELINGHERI demeurant 83 A, rue de Champlanche – 74330 EPAGNY METZ TESSY, a été nommée en qualité de cogérante à compter du 201/01/2026 pour une durée indéterminée.

PGB Avocats Associés

POLLIEN GIRAUD BIRMELÉ
10 Ter Rue de l'Europe - Le Vertilis
74200 THONON-LES-BAINS

L'EDEN

Société à responsabilité limitée
au capital de 20.000 €
Siège social : 74140 YVOIRE
27 Grande Rue Paul Jacquier
RCS THONON-LES-BAINS
B 412 140 915 – 1997 B 00203
SIRET 412 140 915 00015

NOMINATION D'UN CO-GERANT

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 13 janvier 2026, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant, à compter rétroactivement du 1er janvier 2026, en adjonction à Monsieur Laurent LAVANCHY, gérant en exercice, Monsieur Matthieu LAVANCHY, demeurant à 74200 THONON-LES-BAINS, 74 A Route de Tully, pour une durée indéterminée.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de THONON-LES-BAINS, Haute-Savoie.

Pour avis,
La Gérance

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

RECTIFICATIFS

BENZART FOOD

Rectificatif à l'annonce réf 3049005 parue dans lemessager.fr, le 15/01/2026 concernant la société BENZART FOOD, lire Par acte SSP en date du 29/12/2025 en lieu et place de Par acte SSP en date du 31/12/2025.

DISSOLUTIONS LIQUIDATIONS/ CESSATIONS

Société civile de moyens SCM DES DOCTEURS T. CHASSIN ET L. COMBE

En liquidation au capital de 4 573,47€
Siège social : 14 B CHEMIN DES VIGNES, CHEZ Mr CHASSIN
74200 THONON LES BAINS
RCS THONON-LES-BAINS
349 294 553

L'assemblée générale extraordinaire du 15/12/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Monsieur COMBE LAURENT, demeurant 907 ROUTE DE CHATILLON SAINT JEAN, 26100 ROMANS SUR ISERE de son mandat, lui a donné quitus de la gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/12/2025.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce THONON-LES-BAINS.

MC COMBE

PGB Avocats Associés

POLLIEN GIRAUD BIRMELÉ
10 Ter Rue de l'Europe - Le Vertilis
74200 THONON-LES-BAINS

Am&Cha

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation amiable
Au capital de 10 000 euros
Siège de liquidation :
37 Chemin de la Posette
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE
RCS THONON-LES-BAINS
914 448 634

L'Assemblée Générale réunie le 23 Décembre 2025 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Vincent BEUZIT, demeurant 37 chemin de la Posette, 74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30 Septembre 2025.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de THONON LES BAINS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur